



RENDRE

INTÉGRATION

Pour contacter le secteur :
Eric Debarbieux
Labry
26160 Le Poet-Laval

Lors de la rentrée scolaire 1983/84, Fabrice est inscrit comme élève de sixième à l'École Nationale de Perfectionnement d'Albertville qui scolarise les enfants dits : déficients intellectuels légers. Fabrice a treize ans. Les quatre classes de 6^e/5^e de l'E.N.P. fonctionnent avec un système de groupes de niveau en mathématique et en français. Lors des tests de débuts d'année, Fabrice obtient des résultats largement supérieurs à la moyenne et se retrouve donc dans le groupe un, pour ces deux matières.

Il est en contact avec deux instituteurs qui s'aperçoivent rapidement de l'écart de connaissances entre Fabrice et ses camarades. La première réflexion qui se fait jour est : Fabrice ne devrait pas se trouver à l'E.N.P. ; pourquoi l'a-t-on orienté dans cette école ? Les premières réponses se trouvent dans le dossier de Fabrice : l'année précédente, il était scolarisé dans un collège, dans une classe de sixième dite normale ; ses résultats se situaient dans la moyenne de la classe : notes situées entre 8 et 12. Surprise ! Serait-ce à dire que les différences de niveau entre les élèves de l'enseignement spécialisé et ceux du cycle « normal » sont moindres que ce que nous croyons ? Fabrice a, certes, des résultats de meilleure qualité mais l'écart n'est pas criant.

Voilà donc dépisté un premier frein à l'intégration : l'absence de lien entre les différentes structures éducatives et l'ignorance réciproque de ce qui se passe chez l'autre. Le secteur éducatif est conçu de telle manière que le cloisonnement est systématique et que le passage d'une structure à une autre n'est pas envisagé a priori.

Revenons à Fabrice : s'il n'est pas à l'E.N.P. à cause de ses résultats scolaires, c'est certainement à cause de son comportement ; là encore le dossier nous renseigne. Fabrice y est décrit comme un élève remuant, perturbateur... ce qui, soit dit en passant ne se remarque pas à l'E.N.P. Pour obtenir plus de renseignements, le directeur de l'E.N.P. téléphone au principal du collège et l'assistante so-

SA CHANCE A UN ENFANT

Au sein de la commission de l'Education Spécialisée de l'I.C.E.M., un secteur de travail a pour thème : l'intégration. La recherche se poursuit autour de ce serpent de mer ; l'année scolaire 84/85 s'avère extrêmement importante puisque nous visons la production d'un dossier contenant à la fois une analyse de la condition actuelle, une présentation des structures existant dans l'éducation spécialisée, une critique du fonctionnement, une présentation et une analyse des expériences intégratives de tout ordre, ainsi que nos propositions et nos perspectives d'avenir.

Il ne s'agit pas pour nous, aujourd'hui, d'évoquer ce thème dans sa globalité mais plutôt de présenter, de réfléchir sur les problèmes rencontrés dans la praxis quotidienne en ce qui concerne l'intégration de cas individuels.

Pour ce faire, nous allons vous présenter un « cas » : Fabrice.

ciala entre en contact avec la famille ; il s'avère que l'orientation vers l'E.N.P. est due à des difficultés d'ordre comportemental, aggravées par le fait que Fabrice est issu d'une famille peu recommandable, qui portait atteinte à l'image de marque du collège !

Nous connaissons maintenant les causes de l'orientation de l'enfant, intéressons-nous maintenant à lui. A l'école, il s'ennuie ; il se sent différent de ses camarades, n'a pas l'envie de s'intégrer et regrette ses copains ; comme il a 13 ans, il est possible d'envisager une formation professionnelle pour l'année suivante. Le désir de Fabrice est de devenir pâtissier, option qui n'existe pas dans l'école ; cela nous évite les questions classiques des collègues et du directeur : « pourquoi voulez-vous qu'il parte ? Ici, il pourra passer un C.A.P. ; qu'aura-t-il de plus ailleurs ? (question ma foi, fort pertinente quand on ne possède aucune certitude mais que l'on se trouve dans une période de recherche, de tâtonnements). A force, on va nous supprimer un poste... »

Où réorienter Fabrice ? Qui va nous renseigner ? Quel est l'établissement susceptible de le recevoir ? Quel est le niveau minimum de connaissances exigé ? Là encore, rien n'est prévu pour nous renseigner ; il convient d'utiliser le système D ! Dans la région, on ne peut qu'envisager une scolarité en C.P.P.N. (Classe Pré Professionnelle de Niveau) puis une formation de cuisinier et enfin un apprentissage de pâtissier.

Nous allons visiter une C.P.P.N., ce qui nous permet d'évaluer les chances d'intégration de l'enfant. Il va falloir rencontrer la famille pour connaître son avis, fondamental et déterminant ; il s'avère favorable. Nous pouvons donc maintenant préparer un dossier pour Fabrice et le présenter à la C.D.E.S. : Commission Départementale de l'Education Spécialisée. La réorientation n'est plus entre nos mains : en effet, nous souhaitons aller défendre de vive voix le cas Fabrice ; réponse du responsable de la commission : « vous avez un délégué ! ».



Eh oui ! il s'agit du directeur qui, pour ce cas précis, souhaite la réorientation. (Quand ce n'est pas le cas, vous imaginez ce qu'il advient de notre demande).

La première série de barrières a été franchie ; Fabrice est admis en C.P.P.N. pour l'année 84/85 avec théoriquement passage en première année cuisine pour l'année suivante. Nous voilà sortis du labyrinthe me direz-vous ; il reste un point fondamental pour assurer la réussite de Fabrice : c'est le suivi. Il sort d'une E.N.P. ; il a, qu'on le veuille ou non une étiquette, une marque indélébile parfois. Il va se retrouver dans une école différente, avec des rythmes différents, confronté à des enseignants qui ignorent ce qu'est une E.N.P. puisqu'on ne leur a jamais donné les moyens de connaître ces établissements. Qui va détruire les inévitables poncifs et préjugés qu'auront ces adultes à cause de cette fameuse étiquette ? Qui va nous permettre de savoir si une telle tentative a des chances de réussites, si elle vaut la peine ? Il y a certes l'assistante sociale de notre établissement qui peut prendre en charge une partie de cette tâche ; mais rien n'oblige le nouvel établissement de Fabrice à la renseigner. Une nouvelle fois, nous constatons que rien n'est prévu pour changer de direction en cours de scolarité ; il s'agit actuellement de tentatives sporadi-

ques, isolées sans qu'aucune stratégie globale n'ait pu être envisagée.

Nous n'avons pas l'ambition d'avoir évoqué tous les problèmes posés par l'intégration de cas individuels ; simplement, la route suivie par Fabrice nous a permis d'évoquer quelques-uns de ces freins, quelques-unes de ces interrogations que nous rencontrons quand nous essayons de rendre sa chance à un enfant que notre système scolaire a spolié. Nous espérons que ce cheminement vous aura quelque peu éclairé et sensibilisé, si ce n'était déjà le cas, à un problème éducatif que nous estimons fondamental : l'intégration.

Jaquet Serge
Ecole Nationale de Perfectionnement
3 avenue Winnenden
73200 Albertville

